

Jeudi 25 juin 2026

Journée pique-nique dans le Sancy

Visite à la ferme – Temps Libre à Super Besse

Rendez-vous à 9h00 Parking Animatis

Pour clôturer la saison, nous vous proposons une journée détente dans le massif du Sancy. Dans un premier temps, sur la route des fromages AOP d'Auvergne, vous visiterez une ferme productrice de fromages, la GAEC de la Cime des Prés A 5 min d'Egliseneuve d'Entraigues.



Depuis trois générations, le fromage est une institution ! Eleveur, producteur, affineur, la ferme familiale du GAEC de la Cime des Prés vous propose de vrais produits fermiers en direct de l'exploitation. Vous serez accueillis avec plaisir pour vous faire déguster notre délicieux Saint-Nectaire fermier. Du magasin, les vaches vous souhaitent la bienvenue à travers une baie vitrée ! L'été vous pourrez admirer les animaux en pratiquant une petite balade libre **avant vos achats**. Une petite route de montagne vous mène jusqu'à notre ferme, accessible à tout véhicule, profitez de la vue magnifique sur les montagnes auvergnates.

Ensuite vous rejoindrez Super Besse.

A l'approche de midi, nous nous retrouverons pour partager un kir offert par l'association. Ensuite nous nous installerons pour :

un pique-nique où chacun sortira son repas du sac.

Vers 14 heures. Vous disposerez de temps libre pour une ballade improvisée au pied des pistes ou, pour un moment inoubliable, vous pourrez prendre les œufs et monter à 1750 mètres d'altitude et admirer le magnifique paysage qui s'offrira à vous. (prévoir l'équipement adapté à la montagne, vêtements chauds, chaussures...)



Vers 17h30 vous rejoindrez le bus pour le retour à Issoire

Tarif par personne		Inscription
48 à 50 Personnes	13 €	13 €
45 à 47 Personnes	14 €	
42 à 44 Personnes	15 €	
39 à 41 Personnes	16 €	
36 à 38 Personnes	18 €	
Inscription avant le :		9/05/2026
<i>Pour des raisons indépendantes de sa volonté ou si le nombre d'inscrits était inférieur à 36, l'association se réserve le droit d'annuler cette sortie</i>		
Extrait du règlement Intérieur		
<p>Inscriptions : Les inscriptions sont enregistrées au cours des permanences du samedi. La carte IATL est obligatoire. Il sera demandé un supplément 25 € à la 1^{ère} sortie d'un non adhérent. L'inscription sera définitive après le versement d'un acompte par personne inscrite. Le montant de cet acompte est indiqué sur la fiche d'annonce de la sortie.* En cas d'inscription faite après la date limite, le règlement de l'acompte plus les acomptes intermédiaires (s'il y a lieu) sera dû à l'inscription. Les horaires et les indications concernant votre voyage sont indiqués sur les fiches d'information. En cas de modifications, l'association vous contactera par téléphone dans les meilleurs délais avant le départ.</p> <p>Annulation : En cas d'annulation par l'adhérent, le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants précisés ci-dessous à titre de dédit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'annulation n'entraîne pas des frais pour l'association : il sera demandé 1 € de frais administratifs. - l'annulation entraîne des frais pour l'association : il sera demandé la totalité des frais réclamés par nos différents partenaires. <p>(* si la sortie est payante (** En cas de cession de place, s'il existe une liste d'attente, cette dernière est prioritaire. Les annulations peuvent se faire par téléphone, mais confirmées par écrit.</p>		
Correspondants Sortie : Nicole Keller 06.50.52.67.20 - Guy Pomarède 06.87.74.22.03.		